

STRATEGIE DU PLAN CLIMAT – AIR – ENERGIE TERRITORIAL 2022-2028

De la Communauté de Communes
de Civraisien en Poitou



SOMMAIRE

Notre démarche

p. 3

Nos enjeux

p. 4

Notre stratégie

p. 8

Notre plan d'actions

p. 15

Suivi et évaluation

p. 17

Evaluation Environnementale Stratégique

p. 18

Un Plan Climat – Air – Energie Territorial (PCAET), **pour quoi faire ?**

Le PCAET est un outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique localement. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :



Réduire nos consommations d'énergie



Développer les énergies renouvelables, comme le solaire, le bois énergie...



Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien



Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

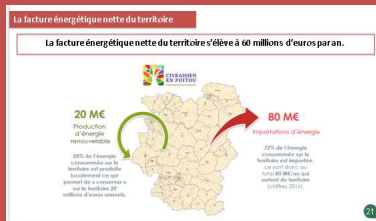
NOTRE DEMARCHE



RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

DIAGNOSTIC



- **Lancement du projet** - novembre 2018
- **Elaboration du diagnostic** climat air énergie – novembre à janvier 2019
- **Validation du diagnostic** par le comité de pilotage – février 2019

STRATEGIE



- **Séminaire avec les élus** de Civraisien en Poitou: séance de travail pour élaborer une vision partagée du territoire à l'horizon 2030/2050 – avril 2019
- **Validation de la stratégie** par le comité de pilotage – mai 2019

ACTIONS

Modularité	Description
Nom de l'action	
Date de l'action à l'échelle annuelle	<input type="checkbox"/> Biennale <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Mensuelle
Cette action est	<input type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> Cours d'élaboration <input checked="" type="checkbox"/> Déjà engagée
Impact positif de l'action sur les objectifs de l'PCAET	<p>Atteinte des consommations d'énergie (électricité, gaz, chauffage)</p> <p>Production d'énergie renouvelable et de cogénération (électricité, chauffage)</p> <p>Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O)</p> <p>Atteinte de la réglementation nationale du territoire</p> <p>Réduction des émissions de polluants atmosphériques (PM10, NO2, O3, PM2.5, PM10 équivalent)</p> <p>Adaptation des actions aux enjeux climatiques (chaleur, canicule, incendies, sécheresses, inondations)</p> <p>Adaptation des actions à la réduction de sources d'émission (chauffage individuel)</p> <p>Adaptation du territoire (aménagement à l'échelle de l'habitat, des actions de planification publique) à la dépendance aux énergies fossiles (transport, chauffage, voirie, chauffage)</p>

- **Ateliers thématiques** avec les acteurs locaux de co-construction des actions pour répondre aux objectifs du territoire – juin 2019
- **Validation du programme d'actions** par le comité de pilotage – septembre 2019
- Atelier de finalisation du programme d'actions avec les élus et les services – juin 2022
- **Validation du PCAET par le conseil communautaire** et dépôt auprès de l'autorité environnementale

NOS ENJEUX

Notre territoire

POPULATION

31 habitants au km²

27 349 hab. en 2019

EQUIPEMENTS

Bon maillage routier (RN10, RD148)

3 gares TER

90 % des ménages équipés d'une voiture ou plus

16 506 logements



SUPERFICIE

36 communes

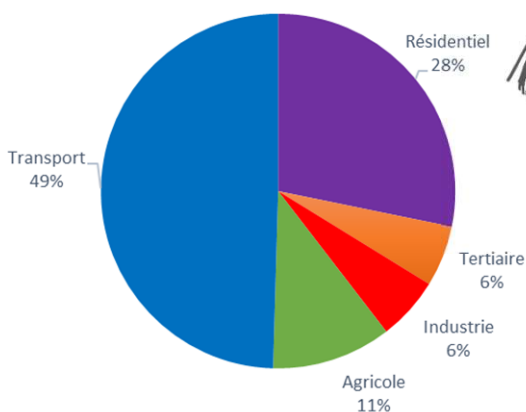
888 km²

78% de cultures,
12% de forêts et
8% de prairies

Nos consommations d'énergie

Chaque année, **798 GWh d'énergie** sont consommés sur le territoire (soit 29,16 MWh / habitant). Cela correspond à l'ensemble des types d'énergie (dont majoritairement la consommation de produits pétroliers qui représente 61%, puis d'électricité, d'EnR thermiques et de gaz) utilisés dans tous les secteurs d'activités : transport, parc résidentiel, agriculture, etc.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2019



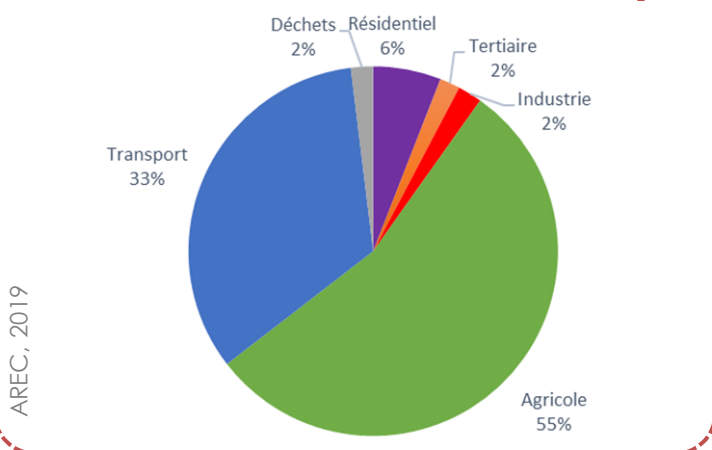
AREC, 2019

Les consommations d'énergie par les habitants, entreprises et collectivités du territoire sont estimées à **80 millions d'euros** chaque année.

Nos activités émettent des Gaz à Effet de Serre (GES)...

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de **368 k. t. éqCO₂ de gaz à effet de serre (GES)**. Les GES peuvent être d'**origine énergétique** (émissions liées à la combustion de l'essence, au fonctionnement de la chaudière, etc.) ou **non-énergétique** (émissions liées au stockage des effluents d'élevage, aux sols agricoles, etc.)

ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR, EN % t. éq CO₂



Que sont les gaz à effet de serre ?

Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO₂) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO₂ » (t_{éq}CO₂).

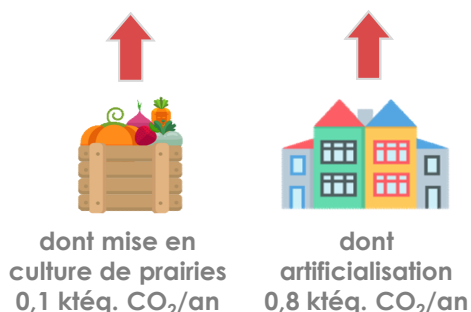
L'agriculture et le transport routier sont les deux postes **les plus émetteurs de GES** sur le territoire, générant 88% des émissions du territoire. Cela n'a rien d'étonnant considérant l'importance de ce secteur : les cultures occupent **78% du territoire de la CCCP**.

...mais nos sols stockent (une partie) du carbone !

Le **stockage carbone**, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

Le changement d'usage des sols est majoritairement responsable de l'émission de :

0,9 k. t. éq. CO₂/an



Les espaces naturels de la CCCP (forêts, haies, etc.) permettent chaque année de stocker près de :

59 k. t. éq. CO₂/an



Au total, **15,3 % des émissions** de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et espaces naturels chaque année. Le stockage carbone est une composante primordiale pour engager le territoire vers la neutralité carbone.

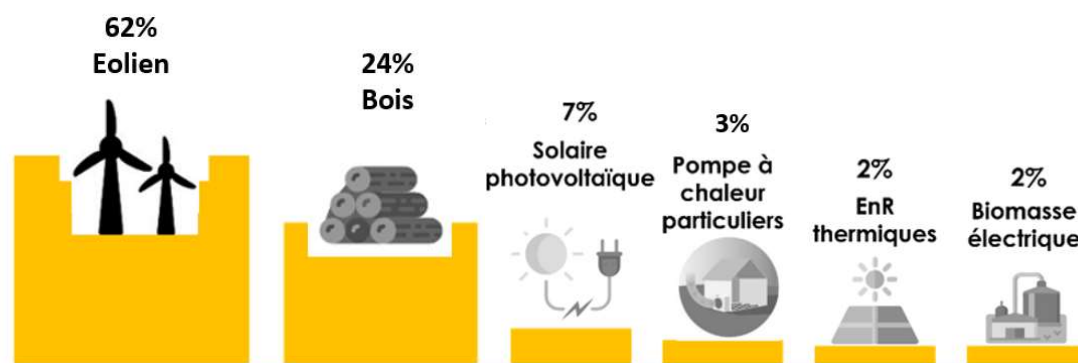
Notre territoire produit des Énergies Renouvelables (EnR)

49% des consommations du territoire sont assurées par des énergies renouvelables ce qui représente **390 GWh** chaque année.

Une partie de cette consommation, notamment électrique est produite localement.

Les énergies renouvelables sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, de produire de l'activité (donc de l'emploi) localement et de relocaliser les flux financiers sur le territoire.

RÉPARTITION DES 390 GWH D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE, EN 2021

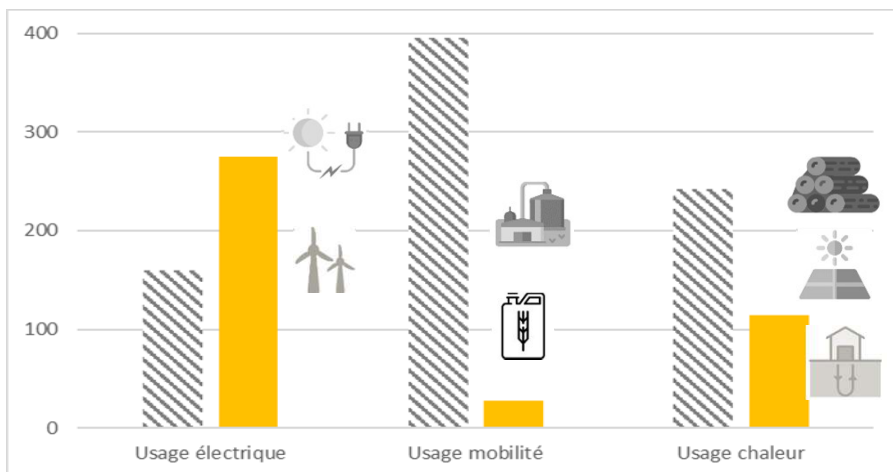


Les données de production d'électricité renouvelable sont issues de l'open-data ODRE, sur 2021. Le reste des données de production d'énergie renouvelable sont issues de la plateforme Territory, alimentée par l'AREC, sur 2019.

Et présente un fort potentiel de développement des EnR

Dans le cadre du PCAET une étude du **potentiel** réglementaire de production maximale d'énergie renouvelable est réalisée. La CCCP est pour plus de la moitié autonome énergétiquement sur sa consommation électrique. La poursuite d'un développement d'ENR électrique pourrait couvrir les besoins de consommation d'électricité. Le territoire pourrait développer une politique de **développement de biocarburant en lien avec des unités de méthanisation**, pour renforcer son autonomie énergétique sur l'usage lié à la mobilité. .

BILAN ENERGETIQUE DU TERRITOIRE PAR USAGES, EN GWh/an



L'étude du potentiel réglementaire de production maximale d'EnR ne se substitue pas aux études de faisabilité ciblées qu'il convient de réaliser avant le développement d'un projet EnR

■ Énergie renouvelable consommée en GWh
 ■ Énergie consommée en GWh

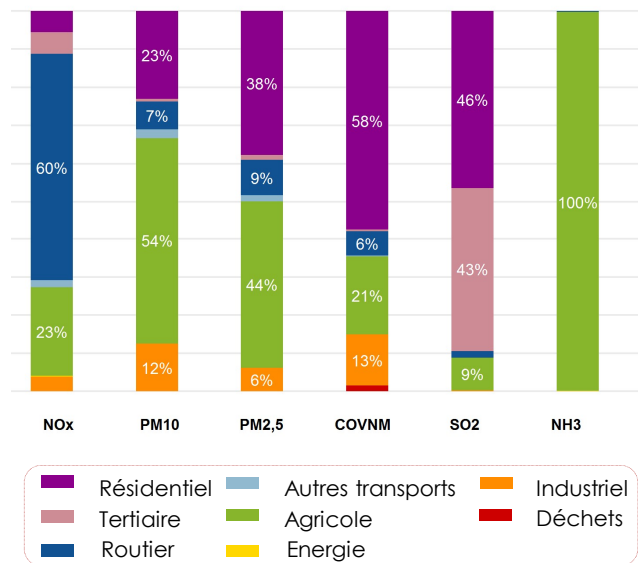
La qualité de l'air sur le territoire



Les polluants atmosphériques

proviennent des activités humaines (résidentiel, industrie, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Nuisibles à la santé humaine et à l'environnement au-delà de certains seuils, il en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines ».

Répartition et émissions de polluants par secteur, EN 2014



Rapport ATMO Nouvelle-Aquitaine 2014

Les secteurs à enjeux en termes de qualité de l'air du territoire sont l'agriculture, les bâtiments (résidentiel et tertiaire) et les transports routiers.



Les **conséquences de la pollution de l'air sont sanitaires** (air intérieur et extérieur), économiques (impact sur les cultures), environnementales (écosystèmes sensibles) et patrimoniales (dégradation des bâtiments et image touristique). Il existe donc des marges de manœuvre afin d'atteindre des objectifs de qualité de l'air encore plus ambitieux, tels que ceux préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



Des changements climatiques déjà perceptibles

Aujourd'hui il apparaît que les changements climatiques sont déjà observables sur le territoire (+1,5°C entre 1959 et 2009 en Poitou-Charentes, baisse des rendements agricoles, étages et assecs réguliers, +2 à 3°C en 40 ans de la température de l'eau), ce qui constitue un nouveau défi.

Au delà de la réduction des facteurs anthropiques les acteurs (habitants, entreprises, collectivités...) devront également s'adapter aux principaux changements à venir.



CANICULES



Principalement des impacts forts sur **les populations les plus fragiles**, sur presque toutes les communes



SÉCHERESSES



Des impacts forts sur les **rendements agricoles, la sécurité des personnes** et l'état des infrastructures (**gonflement des argiles**)



VARIATIONS DU DÉBIT DES COURS D'EAU



Des impacts **sur les systèmes d'irrigation et la biodiversité**

LA STRATEGIE

La stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial du Civraisien en Poitou a été définie sur la base du diagnostic et de plusieurs temps de co-construction avec les élus, les services et les acteurs du territoire. Afin de répondre aux enjeux du territoire aujourd'hui et demain, celle-ci s'articule autour de 5 grandes orientations stratégiques :

1 VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES BÂTIMENTS SAINS ET ÉCONOMES

Le territoire, déjà engagé dans la rénovation du parc bâti, affirme ici la volonté de poursuivre la politique de maîtrise de l'énergie et d'amélioration de la qualité de l'air des bâtiments.

2 DIVERSIFIER ET UTILISER NOS RESSOURCES RENEUVELABLES POUR PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT NOTRE ÉNERGIE

Pour tendre vers l'autonomie énergétique, le territoire souhaite renforcer le développement cohérent de projets d'ENR couvrant ainsi les besoins électriques et thermiques du territoire et réduisant sa dépendance aux énergies fossiles.

3 SE DÉPLACER PLUS SOBREMENT SUR NOTRE TERRITOIRE

Bien que les modes alternatifs à la voiture se multiplient ces dernières années, ils ne sont pas toujours adaptés au territoire. La communauté de communes veut aller plus loin en optimisant les déplacements et faciliter la vie de ses habitants.

4 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES SUR NOTRE TERRITOIRE

La transition écologique est une opportunité pour associer valorisation et préservation de notre patrimoine naturel et agricole. Notre territoire s'engage à préserver notre cadre de vie et à réduire l'empreinte environnementale de nos activités économiques.

5 VERS UN TERRITOIRE ZÉRO-DÉCHET

Convaincu que la transition écologique est aussi une opportunité pour un développement local, le territoire mise sur la relocalisation de l'offre alimentaire, la synergie entre les acteurs économiques et la préservation de ses espaces naturels.

Chacune de ces orientations stratégiques a été déclinée en objectifs et s'est vue associer un scénario énergétique chiffré (de réduction des consommations ou de production d'énergies renouvelables). 8

1 VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES BÂTIMENTS SAINS ET ÉCONOMES



Nos objectifs et nos actions phares

La collectivité souhaite faire de la rénovation énergétique et écologique une priorité pour améliorer la qualité du bâti, réduire la dépense énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

En s'entourant d'acteurs spécialisés, elle accompagne les habitants dans la rénovation de leurs habitations à travers des actions de sensibilisation et en mobilisant les professionnels du bâtiments présents sur le territoire.



1.1 Accompagner les habitants à la **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE**

Fournir des **conseils neutres en énergie** pour les particuliers avec des permanences Info Energie, structurer une filière locale des entreprises du bâtiment et accompagner **les particuliers et le petit tertiaire** dans leurs projets de rénovation,

1.2 Rénover énergétiquement le **PARC PUBLIC**

Adhérer au **conseil en énergie partagé** (service public pour être accompagné dans la maîtrise de la demande en énergie) pour le bâti public

1.3 Lutter contre les **LOGEMENTS VACANTS ET INDÉCENTS** pour redynamiser les centres bourgs

Lutter contre les logements vacants en proposant une offre de **chantier d'insertion d'aide à l'auto réhabilitation** et mettre en place un **Programme Local de l'Habitat**

1.4 Lutter contre la **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

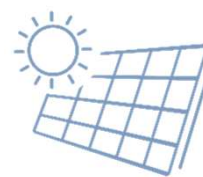
Isoler les passoires thermiques et accompagner les foyers précaires vers une meilleure **maîtrise de leur facture d'énergie**

1.5 Sensibiliser la population aux **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AUX BONNES PRATIQUES** dans les bâtiments

Valoriser les **chantiers écologiques exemplaires** et promouvoir les **éco-matériaux**

2

DIVERSIFIER ET UTILISER NOS RESSOURCES RENEUVELABLES POUR PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT NOTRE ÉNERGIE



Nos objectifs et nos actions phares

Le territoire présente un potentiel de développement des énergies renouvelables que les acteurs locaux souhaitent valoriser. Cela nous permettra, d'une part, de limiter notre dépendance aux ressources extérieures (et aux coûts financiers et environnementaux qui leurs sont associés) et d'autre part, de créer de nouveaux emplois locaux à forte valeur ajoutée et préservant nos ressources naturelles, notre santé, et notre cadre de vie.



2.1 Développer les projets d'enr électriques aériens pour couvrir les **BESOINS ÉLECTRIQUES** du territoire

Recenser et valoriser les **friches industrielles** pour le développement d'EnR

2.2 Suivre minutieusement le déploiement des **PROJETS ÉOLIENS DÉJÀ ACCORDÉS**

Assurer la **réappropriation politique de la maîtrise de l'éolien** sur le territoire

2.3 Développer les projets d'EnR pour couvrir les **BESOINS DE CHALEUR** du territoire

Communiquer sur les **ENR thermiques** lors du remplacement de chaudière

2.4 Favoriser **L'EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS**

Réaliser un **réseau de chaleur** exemplaire

2.5 Expérimenter les **ÉNERGIES RENEUVELABLES INNOVANTES** (géothermie, réseau de chaleur)

Identifier les potentiels d'un **mix énergétique** non délocalisable et structurer une **filière professionnelle et innovante**

3 SE DÉPLACER PLUS SOBREMENT SUR NOTRE TERRITOIRE ET AU-DELÀ



Nos objectifs et nos actions phares

Nos activités nous rendent fortement dépendant aux énergies fossiles. Notre territoire en témoigne par l'usage prédominant de la voiture individuelle pour tous nos déplacements.

Pour répondre à l'urgence climatique, nous devons donc rapidement rendre nos mobilités plus soutenables. Le territoire s'engage à favoriser une mobilité adaptée à nos besoins : aménager le territoire sous le prisme de la proximité et des services à la population ; et déployer davantage de solutions multimodales et interterritoriales, réalistes et adaptées aux besoins quotidiens des habitants ainsi qu'à leurs activités professionnelles.



3.1 Tendre vers l'exemplarité des collectivités en adoptant une **FLOTTE DE VÉHICULES « PROPRES »**

Élaboration d'un schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge électriques

3.2 Favoriser une mobilité **ADAPTÉE AUX BESOINS** d'un territoire rural

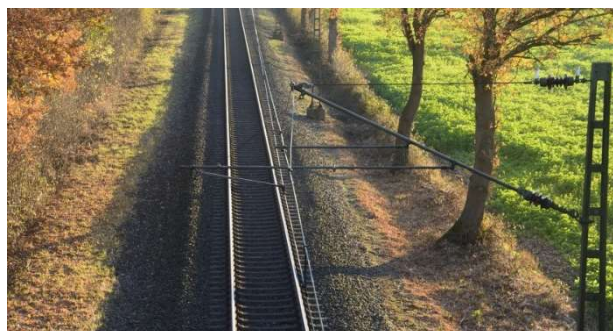
Coordonner des dispositifs de covoiturage de proximité

Favoriser les liaisons douces sur le territoire en direction des pôles multimodaux et des services centraux

Mettre en place un schéma de développement du télé-travail et du co-working

Développer un schéma de mobilité locale en Poitou

Reprendre le projet de feroutage à Saint Saviol



4 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES SUR NOTRE TERRITOIRE



Nos objectifs et nos actions phares

Le territoire de plaine à dominante agricole accueille comme activités dominantes la polyculture et le poly-élevage. Son économie bénéficie par ailleurs d'atouts touristiques.

Ainsi la préservation de ces ressources est un enjeu fort pour la collectivité qui s'engage au côté d'acteurs locaux dans une gestion durable du patrimoine du territoire.

Le territoire s'engage dans la préservation des milieux à travers l'élaboration du PLUi dont les objectifs relatifs à la limitation de la consommation d'espaces naturels rejoignent ceux du PCAET.

Ainsi, préserver nos activités et nos ressources, adapter nos modes de productions sont les défis que le territoire veut relever pour préserver un dynamisme économique, une diversité paysagère riche et un cadre de vie de qualité sur le territoire.

4.1 VALORISER LE TISSU AGRICOLE du territoire et développer des filières associées

Développer **l'agriculture de conservation**, l'agriculture de polyculture-élevage et accompagner les exploitants agricoles aux **pratiques agricoles adaptées** au contexte de changement climatique et **développer les circuits courts**

4.2 Renforcer le STOCKAGE CARBONE

Améliorer les **pratiques de gestion forestière** pour favoriser la séquestration du carbone et renforcer la mobilisation du bois

4.3 Préserver et améliorer la RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX HUMIDES

Assurer la **récupération des eaux de pluie** sur toitures publiques et tertiaires et mener des opérations de **restauration écologique sur les cours d'eau du territoire**

4.4 Limiter la consommation d'espaces naturels et préserver la BIODIVERSITÉ

Valoriser les haies communales, promouvoir une utilisation raisonnée des produits chimiques et accompagner la **réduction de l'utilisation d'intrants** dans les exploitations agricoles



5 VERS UN TERRITOIRE ZÉRO-DÉCHET



Nos objectifs et nos actions phares

La prévention des déchets répond à des enjeux environnementaux, (économies de ressources naturelles et baisse de consommation d'énergie), des enjeux économiques (activités non délocalisables et économie circulaire) et des enjeux sociaux (économie sociale et solidaire, alternatives collectives).

Le territoire du Civraisien en Poitou mène depuis plusieurs années de nombreuses actions favorisant les dynamiques d'économie circulaire qu'il souhaite valoriser et approfondir dans cadre de son plan climat.

Valorisation des ressources locales, création de valeurs locales, économie d'échelle, renforcement des synergies et des complémentarités entre les acteurs, prévention des déchets, sont autant d'enjeu traités dans la stratégie du territoire.

L'ensemble des acteurs du territoire sont mobilisés pour faire du territoire du Civraisien en Poitou un territoire exemplaire zéro-déchet.

4.1 Favoriser l'**EXEMPLARITÉ** des collectivités

Poursuivre les actions dans le cadre de la **labellisation « territoire économie circulaire »**

Harmoniser et **optimiser le service déchets** et mettre en place la tarification incitative

Mettre en place l'action « **Je trie pour un arbre** »

4.2 Favoriser les dynamiques **D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** sur le territoire

Mettre en place une **gestion de proximité des bio-déchets**, structurer une **filière bois énergie** en valorisant les déchets bois

Mettre en avant une **dynamique d'Ecologie Industrielle et Territoriale** pour valoriser les déchets des **entreprises** localement



LE SCENARIO DE TRANSITION

Dans le cadre du PCAET, le territoire se fixe des objectifs de baisse des consommations d'énergie, de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et des objectifs de développement des énergies renouvelables pour les horizons 2030 et 2050. Le territoire du Civraisien en Poitou a choisi de suivre les objectifs nationaux.



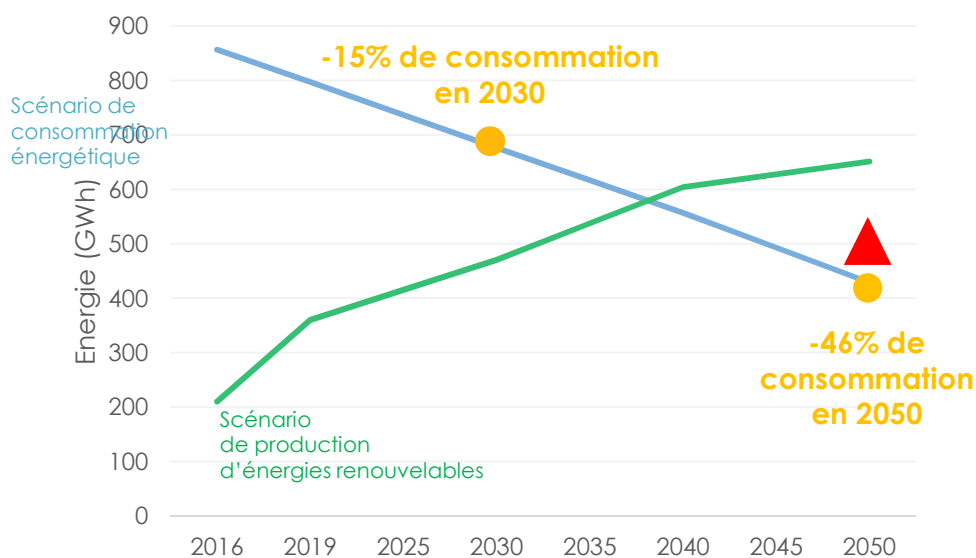
L'objectif est de réduire la **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** finale de **46 % en 2050** par rapport à la référence 2019 en visant un objectif intermédiaire de **15 % en 2030**.



Le second objectif est de porter la part des **ÉNERGIES RENOUVELABLES** à **56%** de la consommation finale brute d'énergie en **2025** et à 70 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.

Ces projections nécessitent d'importants efforts en terme de réduction des consommations, de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables que la collectivité s'engage à relever.

EVOLUTIONS PROJÉTÉES DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU CIVRAISIEN EN POITOU



Avant 2040, la **production d'énergie renouvelable locale** permettrait de couvrir **LA TOTALITÉ DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE** du territoire

Objectifs de baisse des consommations énergétiques fixés :

- par la loi nationale Transition énergétique pour la Croissance Verte adaptés au territoire
- ▲ par le Schéma Régional Climat Air Energie adaptés au territoire

LE PROGRAMME D'ACTION



CONCERTATION ET IMPLICATION COLLECTIVE

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document adapté et appliqué au territoire dont la **responsabilité est partagée entre les acteurs**.

Cette démarche a donc impliqué les acteurs locaux dans la co-construction de ce programme et dans le portage d'actions : consommation des bâtiments et des équipements publics, politique des déchets, gestion des transports collectifs, distribution d'énergie et d'eau, réduction des émissions de GES, accompagnement du monde agricole, etc.

Ainsi, différents ateliers ont été organisés sur le territoire et à l'échelle départementale pendant la phase de diagnostic comme pendant celle de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, pour construire le PCAET en **concertation avec tous les acteurs du territoire** : élus, services, habitants, entrepreneurs, agriculteurs, professionnels, associations, etc.

Un grand **MERCI** aux acteurs du territoire qui se sont mobilisés sur ces temps de travail collectifs et à votre implication pour la transition écologique du territoire.

Le détail du programme d'action est disponible :

[Consulter le recueil des fiches actions](#)

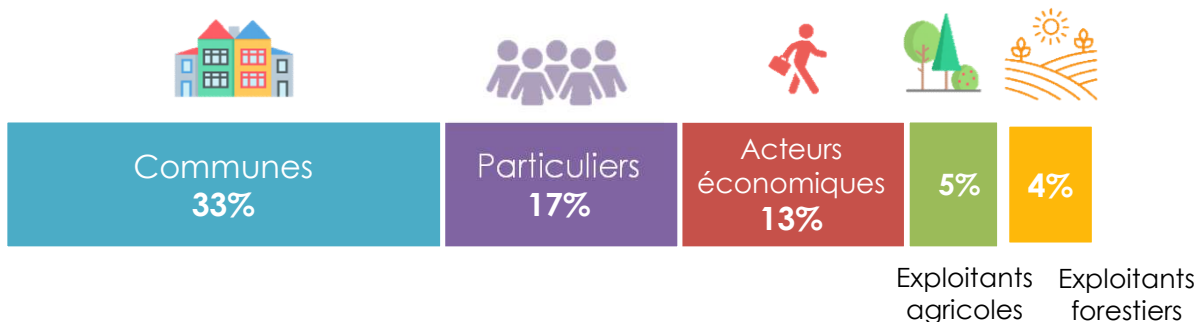


LE PROGRAMME D'ACTION

46 ACTIONS REPARTIES POUR REpondre A LA STRATEGIE

46 actions sont ressorties de la concertation territoriale. Au total, les thématiques suivantes sont couvertes : maîtrise de l'énergie, bâtiment, EnR, agriculture, transports, déchets et environnement. Les porteurs des fiches actions sont multiples, ce qui rend robuste le PCAET et justifie la dimension territoriale de celui-ci.

Bénéficiaires des actions



Exemples d'actions relatives à la rénovation énergétique



Au titre de la rénovation énergétique : Communiquer sur l'espace énergie sur le territoire, proposer des formations à l'auto-rénovation pour les particuliers, et mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat



Au titre de l'accompagnement des professionnels : Structurer une filière territoriale des entreprises du bâtiment, valoriser les chantiers exemplaires

Au titre de l'amélioration énergétique du parc public : Maîtriser la demande en énergie des collectivités et améliorer les performances des parcs d'éclairage public

Exemples d'actions relatives à la mobilité



Au titre de l'évitement des déplacements : Mettre en place un schéma de développement du territoire et du coworking et faciliter l'accès aux services de proximité

Au titre des alternatives à l'usage de la voiture individuelle : Coordonner les dispositifs de covoiturage de proximité, développer un schéma local de mobilité



Au titre des déplacements doux : Favoriser les liaisons douces en direction des pôles et services

Au titre des énergies pour se déplacer : Déployer le schéma directeur départemental pour l'installation de 11 bornes de recharge électrique rapide, porté par le Groupe Energies Vienne

LE PROGRAMME D'ACTION

Exemples d'actions relatives aux énergies renouvelables (EnR)



Au titre de la production d'EnR : Valoriser les friches industrielles, maîtriser minutieusement le développement des projets éoliens déjà accordés sur le territoire, accompagner le développement de la géothermie dans les collectivités, structurer une filière bois énergie

Exemples d'actions relatives à l'agriculture et à la préservation des milieux



Au titre de nouvelles pratiques agricoles favorables à l'exploitant : Développer l'agriculture de conservation, favoriser les circuits courts

Au titre de la préservation des milieux naturels : Assurer la restauration des continuités écologiques, mettre en place une gestion eco-responsable de l'entretien des espaces verts

Au titre de la séquestration carbone : Améliorer les pratiques de gestion forestières, valoriser les haies communales

Exemples d'actions relatives à la réduction des déchets



Au titre de l'exemplarité des collectivités pour tendre vers le « zéro déchet » : Mettre en place une gestion de proximité des bio-déchets, structurer une filière bois énergie en valorisant les déchets bois, harmoniser et optimiser le service déchets et mettre en place la tarification incitative

Au titre de l'économie circulaire : Poursuivre les actions dans le cadre de la labellisation « territoire économie circulaire »

Au titre de la création de synergie entre les acteurs économiques : Mettre en avant une dynamique d'Ecologie Industrielle et Territoriale pour valoriser les déchets des entreprises localement

SUIVI ET EVALUATION DU PCAET

Un comité de suivi va assurer la gouvernance et le suivi du PCAET du Civraisien en Poitou. Ce comité se réunira au moins une fois par an. Des indicateurs d'impacts sont compilés et seront mis à jour tous les semestres afin de suivre la réalisation des actions et d'ajuster le niveau d'ambition.



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

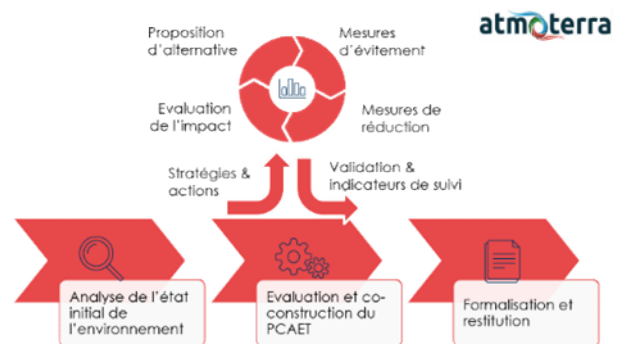
L'EES cherche à améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption des plans, schémas, stratégies en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel ; elle doit aussi identifier de mesures propres à favoriser les incidences positives et **éviter, réduire ou compenser** toutes incidences négatives pouvant être mises en évidence ou suspectées.

Dans le cadre de l'élaboration d'un PCAET, l'EES doit permettre de représenter le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux identifiés sur le territoire.

La démarche suivie pour élaborer l'EES sur le Civraisien en Poitou

La démarche de co-construction du PCAET et de son EES a été **itérative**. Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions à adopter. Chaque action proposée a été confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques.

De nombreuses propositions de mesures suivant la séquence ERC (Éviter > Réduire > Compenser) ont également été formulées pour améliorer les incidences du PCAET.



Démarche globale de l'évaluation environnementale du PCAET

Les enjeux environnementaux identifiés

Thématique environnementale à étudier	Enjeux sur le territoire		
	Fort	Moyen	Faible
Milieu physique			
Sols et sous-sols			
Ressources non renouvelables			
Eaux souterraines			
Eaux superficielles			
Qualité de l'air			
Climat et émissions de gaz à effet de serre (GES)			
Milieu naturel			
Milieux remarquables (dont Natura 2000)			
Diversité biologique			
Continuités écologiques			
Milieu humain			
Santé			
Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme / loisirs...)			
Aménagement / urbanisme / consommation d'espace			
Patrimoine culturel, architectural et archéologique			
Gestion des déchets			
Déchets			
Assainissement			
Déplacement, infrastructures et transports			
Déplacement			
Risques et Nuisances			
Risques naturels			
Risques technologiques			
Bruit			
Autres nuisances (émissions lumineuses, odeurs...)			
Paysages			
Paysages			

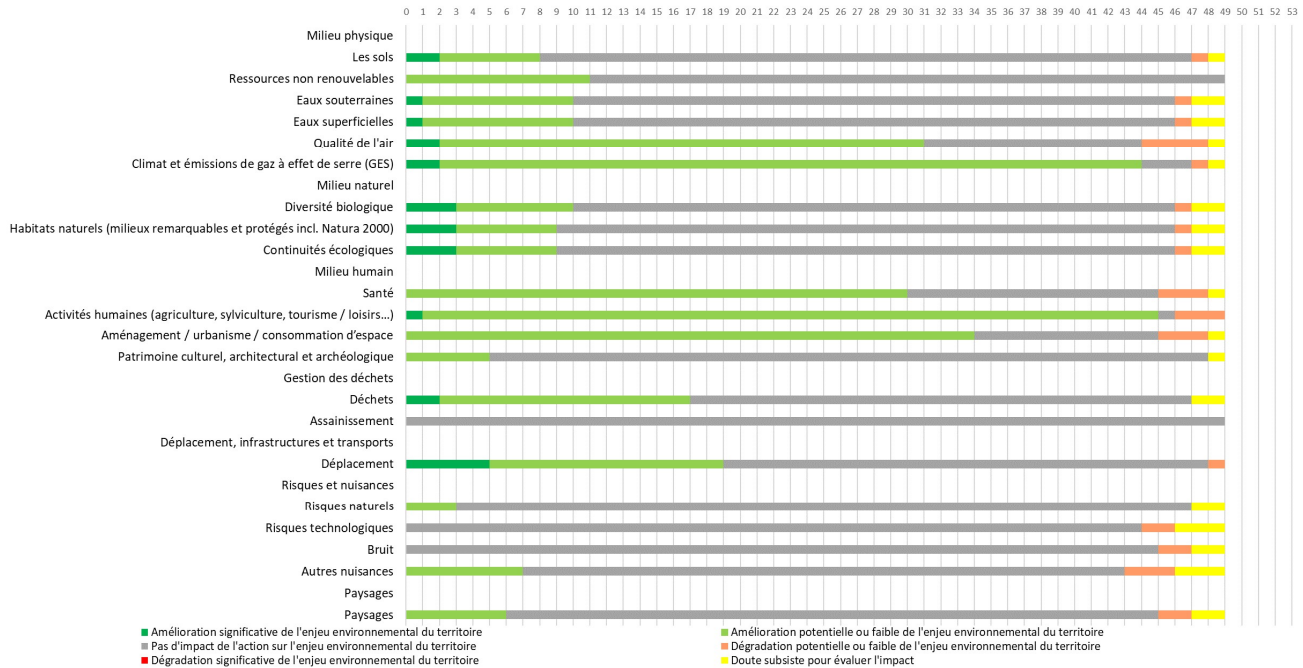
Synthèse et hiérarchisation des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

Synthèse des incidences du PCAET

Les 49 actions du PCAET sont analysées selon leur impact sur l'environnement

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes thématiques environnementales



Conformité du PCAET avec les schémas et plans

CONFORMITE ET COHERENCE AVEC LES SCHEMAS ET LES PLANS

COHERENCE AVEC LA STRATEGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)	Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs de la SNBC. Les objectifs stratégiques du PCAET pour les émissions de GES et la réduction des consommations énergétiques ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux 2050. Pour le développement des EnR, la stratégie de la CCCP est plus ambitieuse que les objectifs nationaux.
COMPATIBILITE AVEC PLAN NATIONAL DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES (PREPA)	Les objectifs PREPA 2030 ne semblent pas pouvoir être atteints au regard du plan d'actions du PCAET. Des efforts sont encore à fournir pour réduire les émissions des polluants atmosphériques.
COMPATIBILITE AVEC LE SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE) ET LE FUTUR SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes et transversales du SRCAE ou du SRADDET. Le PCAET est donc compatible avec ces schémas. Certains objectifs ne sont toutefois pas adressés bien que en lien avec le PCAET : enjeux sur la santé en lien avec l'augmentation des températures, le rafraîchissement passif des espaces urbains.
COHERENCE AVEC LE SCOT SUD VIENNE	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes du SCoT. Le PCAET est donc compatible avec ce schéma.

Conclusion de l'ESS vis-à-vis du PCAET du Civraisien en Poitou

Globalement, les actions du Civraisien en Poitou contribuent aux objectifs nationaux de réduction des GES, de réduction des polluants atmosphériques, d'augmentation des EnR et à la maîtrise de l'énergie. Les incidences globales du PCAET sur l'environnement au sens large sont positives. Enfin, les actions ayant potentiellement des incidences négatives sur l'environnement (biodiversité et continuités, paysage, air, santé, eau...) feront l'objet d'une attention particulière lors de leur mise en œuvre. C'est en particulier le cas pour les projets de développement des énergies renouvelables (bois énergie, éolien, méthanisation, GNV, ...).



**Communauté de communes
Du Civraisien en Poitou**

10 avenue de la Gare 86400 CIVRAY
05 49 87 67 88
contact@civraisienpoitou.fr

